

fut remise au Père Claude Séguenot, Oratorien, ami de Port-Royal, qui paraphrasa le texte de la Mère Agnès en écrivant des *Elévations à Jésus-Christ Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement*, que le Père de Condren fit imprimer en 1633 pour défendre le *Chapelet secret*¹.

À en croire la Mère Angélique de saint Jean, personne d'autre n'aurait eu connaissance du *Chapelet secret*. C'est effectivement probable; nul n'ayant vu là une œuvre de conséquence, le mince livret fut bien vite oublié. Ainsi s'explique la stupeur que produisit, en 1633, l'intervention de Bellegarde, exhumant de la poussière ce lointain factum pour en tirer, contre la naissante fondation du Saint-Sacrement, une terrible accusation d'hérésie.

LOUIS COGNET.

¹ Cf. L. BATTEREL, *Mémoires domestiques*, p. p. A. Ingold. Paris, 1903, 5 vol. T. II, p. 161. — Cette publication montre combien Condren s'était senti visé par les attaques contre le *Chapelet secret*.

LES SÉJOURS DE PASCAL

à Port-Royal-des-Champs

PARMI les curiosités de nature & d'intérêt très divers que le guide présente au visiteur des Granges, aucune peut-être ne frappe l'imagination plus que la cellule dite de Pascal, avec son fauteuil Louis XIV & sa table ancienne que plus d'un touriste prend pour le fauteuil & la table mêmes de Pascal. Dans la même cellule, ajoute la tradition, aurait vécu Racine. En fait, Pascal y est-il jamais entré? Ce n'est pas impossible. Ce qui est certain, c'est que, ni aux Granges, ni dans aucun autre des logis qui avoisinaient le monastère de Port-Royal-des-Champs, il n'a demeuré de façon suivie. Ce n'est pas un solitaire de Port-Royal. Je ne sais pourquoi tant de critiques s'obstinent à le considérer comme tel; car enfin il n'y a aucun texte qui appuie cette légende: tous les documents, à commencer par une bonne vingtaine d'actes notariés pour la seule période de 1654 à 1662, prouvent que Pascal habitait Paris. Quelques semaines avant sa conversion définitive, le 1^{er} octobre 1654, il s'était établi dans une petite maison proche du Luxembourg, faisant presque face à l'antique porte Saint-Michel. Elle lui avait été louée par le poète Pierre Patix, officier du duc d'Orléans, gouverneur des comtés de Limours & Montlhéry. Le converti demeurera dans cette maison jusqu'à sa mort, ou plutôt jusqu'à la

fin de juin 1662, date à laquelle, mourant, il fut transporté au faubourg Saint-Marcel, chez sa sœur Gilberte.

Pascal est cependant venu à Port-Royal-des-Champs. Mais il n'y fit que des séjours peu nombreux & de courte durée. C'était pour lui un lieu de retraite, parfois simplement un lieu de repos, peut-être aussi une cachette, au temps des *Provinciales*. Il est impossible d'établir une liste complète de ces séjours. Dans l'état actuel des documents, deux seulement doivent être considérés comme certains; d'autres sont probables ou, au moins, possibles.

C'est peu de temps après sa seconde conversion que nous trouvons pour la première fois Pascal à Port-Royal-des-Champs. Gilberte, dans sa *Vie* de son frère, fait allusion à ce séjour en glissant très rapidement : « Il avait trente ans quand il résolut de quitter ces nouveaux engagements qu'il avait dans le monde; il commença à changer de quartier &, pour rompre davantage toutes ses habitudes, il alla à la campagne, d'où étant de retour après une retraite considérable, il témoigna si bien qu'il voulait quitter le monde que le monde enfin le quitta ».

Le changement de quartier dont parle Gilberte eut lieu, comme je l'ai dit, le 1^{er} octobre 1654 : Pascal quitta la rue Beaubourg pour la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel. Sur la retraite « à la campagne », c'est-à-dire à Port-Royal-des-Champs, nous sommes très bien renseignés par des lettres de Jacqueline & par les *Mémoires* de Fontaine.

Grâce à Jacqueline, nous connaissons même la date d'arrivée & la date de départ de son frère. Le nouveau converti quitta Paris pour les Champs le 7 janvier 1655. Voici à la suite de quelles circonstances. Une fois dénouée

la crise dans laquelle Pascal s'était débattu tout au long de l'année 1654 — car la seconde conversion fut extrêmement lente — il sentit le besoin d'une retraite. Il comptait se placer sous la direction de Singlin &, celui-ci se trouvant alors à Port-Royal-des-Champs, il voulut aller le trouver sous un prétexte d'affaires : car le converti n'osait pas encore avouer à son entourage la transformation qui s'était opérée en lui. Mais Singlin, qui hésitait à se charger de ce pénitent un peu encombrant, lui demanda de renoncer à son projet. Cependant, quelques jours après, il vint lui-même à Paris, &, dans une conversation avec son dirigé, il fut convenu que celui-ci irait en retraite « à la campagne », selon l'expression consacrée. Pascal renonça donc provisoirement à la compagnie du duc de Roannez, « qui l'occupait tout entier », dit Jacqueline, & « il partit le lendemain de la fête des Rois — 7 janvier — avec M. de Luynes, pour aller en l'une de ses maisons où il a été quelque temps ». Le duc de Luynes, très lié avec Port-Royal, avait en effet un château à Vaumurier, tout près du monastère, où il accueillait souvent les amis de la maison. On sait qu'il avait pour intendant Nicolas Vitart, cousin de Racine. Pascal ne demeura guère chez lui : « parce qu'il n'était pas là assez seul à son gré, ajoute Jacqueline, il a obtenu une chambre ou cellule parmi les solitaires de Port-Royal », c'est-à-dire aux Granges.

Jacqueline nous renseigne aussi sur les occupations de son frère pendant ce séjour. « Il m'a écrit, dit-elle à sa sœur Gilberte, avec une extrême joie de se voir traité & logé en prince, mais en prince au jugement de saint Bernard, dans un lieu solitaire & où l'on fait profession de pratiquer la pauvreté en tout où la discrétion le peut permettre. Il assiste à tout l'office depuis Prime jusqu'à

Complies, sans qu'il sente la moindre incommodité de se lever à cinq heures du matin; &, comme si Dieu voulait qu'il joignît le jeûne à la veille, pour braver toutes les règles de la médecine qui lui ont tant défendu l'un & l'autre, le souper commence à lui faire mal à l'estomac, de sorte que je crois qu'il le quittera.» À la lettre qu'elle résume ainsi Jacqueline répondit longuement, déclarant en particulier : «J'ai autant de joie de vous trouver gai dans la solitude que j'avais de douleur quand je voyais que vous l'étiez dans le monde.»

Nous savons aussi que, pendant cette retraite, Pascal fut guidé par M. de Saci. C'est alors qu'il aurait eu avec lui le fameux entretien rapporté dans les *Mémoires* de Fontaine. Je ne soulèverai pas ici les problèmes très complexes d'authenticité & d'interprétation que pose ce texte célèbre. Remarquons seulement que Pascal semble s'être fort bien entendu avec son nouveau directeur, qu'il rencontra pour la première fois. Il en était «tout ravi», dit Jacqueline.

Moins de quinze jours après son arrivée, Pascal quittait les Champs. «Il ne s'ennuyait point là, poursuit Jacqueline, s'adressant toujours à Gilberte, mais quelques affaires l'ont obligé de revenir contre son gré; &, pour ne pas tout perdre, il a demandé une chambre céans — c'est-à-dire à Port-Royal de Paris — où il demeure depuis jeudi — c'est-à-dire depuis le 21 janvier car la lettre que nous citons est du 25 janvier — sans qu'on sache chez lui qu'il est de retour.» Quelques jours après, le 8 février, Jacqueline complète sa lettre & déclare : «Il est maintenant chez lui, où ses affaires le retiennent.»

Grâce à tous ces renseignements, nous pouvons nous faire une idée de l'état d'esprit de Pascal au lendemain de sa seconde conversion. Ce n'est pas un pénitent grave

& humilié; on sent en lui une sorte de ferveur joyeuse. Il est tout heureux d'avoir retrouvé la paix & l'équilibre : il plaisante dans ses lettres à Jacqueline, converse d'égal à égal avec M. de Saci. D'autre part il est bien évident qu'il n'a pris aucune décision de retraite absolue : à la veille de quitter Paris pour Port-Royal, il est en compagnie du duc de Roannez; lorsqu'il rentre, c'est pour ses affaires. Jacqueline espérait qu'il reviendrait bientôt dans sa solitude, mais il n'en fut rien. C'est seulement un an plus tard que nous le retrouvons d'une façon certaine à Port-Royal-des-Champs.

Nos renseignements sur ce second séjour sont beaucoup moins précis & beaucoup moins sûrs. Nous sommes au mois de janvier 1656, à la veille des *Provinciales*. On connaît le récit de Marguerite Périer : «Ce fut M. Pascal qui attaqua la morale des Jésuites en 1656 & voici comment il s'y engagea. Il était allé à Port-Royal-des-Champs pour y passer quelque temps en retraite, comme il faisait de temps en temps. C'était alors qu'on travaillait en Sorbonne à la condamnation de M. Arnauld, qui était aussi à Port-Royal. Tous ces Messieurs le pressaient pour écrire pour se défendre, & lui disaient : «Est-ce que vous vous laisserez condamner comme un «enfant sans rien dire?» Il fit donc un écrit, lequel il lut lui-même en présence de tous ces Messieurs, qui n'y donnèrent aucun applaudissement. M. Arnauld, qui n'était point jaloux de louanges, leur dit : «Je vois bien «que vous trouvez cet écrit mauvais, & je crois que vous «avez raison.» Puis il dit à M. Pascal : «Mais vous qui êtes «jeune, vous devriez faire quelque chose!» M. Pascal fit la première lettre, la leur lut; M. Arnauld s'écria : «Cela est excellent; cela sera goûté; il faut le faire imprimi-

« mer. » On le fit, & cela eut le succès qu'on a vu ; on continua... »

J'éprouve une certaine méfiance pour les anecdotes de Marguerite Périer. Mais celle-ci est assez vraisemblable. Elle est d'ailleurs confirmée pour l'essentiel par d'autres documents. Les excellentes *Remarques de M. de Pontchâteau sur ce qui est arrivé à Port-Royal en l'année 1656*, qui forment la dixième pièce du *Recueil d'Utrecht*, débutent ainsi : « Au commencement de l'année 1656, j'étais à Port-Royal-des-Champs. M. Pascal, qui y était aussi, y commença les *petites lettres (Provinciales)*. » D'autre part nous savons qu'Arnauld, à la suite des attaques subies en Sorbonne, s'était caché dès le 14 octobre 1655. Une lettre que lui adressa, au début de janvier 1656, sa sœur la Mère Angélique, prouve qu'à ce moment il fut rejoint par Pascal. « Encore, dit la Mère Angélique, que nous ayons été consolées de voir mon cher neveu de Saci, néanmoins ç'a été avec douleur de vous savoir seul... On m'a dit que vous auriez M. Pascal ; j'en suis bien aise... »

Arnauld était probablement caché au château de Vaumurier. En effet Charles Perrault, dans un passage très curieux de ses *Mémoires*, attribue un rôle important à Vitart dans l'origine des *Provinciales*. Un frère de Perrault, docteur de Sorbonne, avait, dans une petite conférence, expliqué à quelques membres de sa famille assemblés le sens des querelles de Sorbonne sur le pouvoir prochain & montré que le débat ne méritait pas le bruit que l'on faisait autour de lui. « Mon frère le receveur, ajoute Perrault, raconta cette conférence à M. Vitart, intendant de M. le duc de Luynes, qui demeurait à Port-Royal, & lui dit que Messieurs de Port-Royal devaient informer le public de ce qui se passait en Sorbonne contre

M. Arnauld, afin de le désabuser de la croyance où il était qu'on accusait M. Arnauld de choses fort atroces. Au bout de huit jours, M. Vitart vint au logis de mon frère le receveur qui demeurait, & moi avec lui, dans la rue Saint-François au Marais, & lui apporta la première *Lettre provinciale* de M. Pascal : « Voilà, lui dit-il en lui « présentant cette lettre, le fruit de ce que vous me dites « il y a huit jours. » Le château de Vaumurier était une bonne cachette : le duc de Luynes, par son rang, échappait aux perquisitions qui pouvaient avoir lieu aux Granges ou à Port-Royal même.

De toute façon, c'est aux alentours du monastère que Pascal composa la première *Provinciale*, datée du 23 janvier 1656, revue, selon l'abbé Goujet, par Nicole & Arnauld. Aussitôt après il dut quitter les Champs, car, si l'on en croit un précieux catalogue manuscrit de Fouillou, c'est à Paris que fut écrite la deuxième *Provinciale*, datée du 29 janvier suivant. Comme l'année précédente, Pascal avait donc passé environ quinze jours à Port-Royal-des-Champs.

Nous ne possédons pas d'autres détails sur ce second séjour. Mais il est déjà très beau de pouvoir le considérer comme certain. Désormais nous n'aurons même pas cette chance & nous ne quitterons plus le domaine de la conjecture.

Dans l'article très important & trop peu connu qu'il consacre à Pascal dans son *Histoire littéraire de Port-Royal*, le bénédictin dom Clémencet, après avoir rappelé les circonstances de la seconde conversion, poursuit ainsi : « Pendant les retraites que M. Pascal fit en différents temps à Port-Royal, il assista aux conférences qui

se tenaient à Vaumurier, chez M. le duc de Luynes, au sujet de la traduction du Nouveau Testament, imprimée depuis à Mons. Il conseilla à M. de Saci, qui était le principal auteur de cette traduction, de la garder bien du temps sans la voir, & de ne l'examiner que lorsque les premières idées dont l'esprit était prévenu seraient effacées. On a su ce fait de M^{me} Périer, à qui M. Pascal en avait parlé plusieurs fois.»

Sainte-Beuve place ces conférences de Vaumurier en l'année 1657. Mais si l'on se fie à la chronologie de dom Clémencet, dont l'information est excellente, elles seraient antérieures aux *Provinciales*, ou elles en seraient au moins contemporaines. En effet aussitôt après les lignes citées plus haut le bénédictin ajoute : « Ce fut vers ce temps qu'il composa les admirables lettres si connues sous le nom de *Lettres provinciales*. » Puisqu'il nous a semblé que Pascal avait dû séjourner à Vaumurier à la veille de la première *Provinciale*, n'est-il pas permis de supposer que le futur polémiste participait à l'une de ces conférences lorsque les nouvelles alarmantes venues de la Sorbonne le décidèrent à entrer dans la lutte ? En tout cas aucune autre date précise ne peut être avancée.

Quoique plus nombreux, les éléments dont nous disposons seront encore bien insuffisants pour répondre à une nouvelle question : Pascal est-il revenu aux Champs au temps de la composition des *Provinciales* !

On sait que, pour échapper aux recherches, le polémiste quitta fréquemment sa maison du faubourg Saint-Michel. Il se cacha dans une auberge, à l'enseigne du « Roi David », près du Collège de Clermont, où son beau-frère Florin Périer logea aussi quelque temps lors d'un passage à Paris. Il se réfugia également à l'Hôtel de

Roannez, au cloître Saint-Merri : en effet, au mois de juin 1656, lorsqu'il fit sa déposition sur le miracle de la sainte Épine, Pascal déclarait demeurer au cloître Saint-Merri.

Un séjour à Port-Royal-des-Champs serait aussi tout à fait vraisemblable. Mais on ne peut rien affirmer avec certitude. Je relève seulement dans le *Journal* de Baudry d'Asson, à la date du 3 avril 1656, un passage concernant le miracle de la sainte Épine : « On manda pour cela son père, M. Périer, de Clermont, beau-frère de M. Pascal, l'un de nos frères retiré à Port-Royal... » Mais je me demande s'il ne s'agit pas là d'une maladresse d'expression, d'un détail à prendre au sens figuré & non au sens propre. En effet, à la même date, Baudry d'Asson, qui vivait alors caché à Paris avec Arnauld, déclare qu'il voyait Pascal chaque jour. D'autre part, au moment du miracle de la sainte Épine (24 mars) & dans les jours qui suivirent, il est certain que Pascal se trouvait à Paris.

Nous avons un autre moyen de suivre les déplacements de l'auteur des *Provinciales*. Celles-ci ayant été préparées avec la collaboration d'Arnauld & de Nicole, il fallait bien qu'il restât constamment en liaison avec eux. Tant qu'Arnauld & Nicole demeurèrent à Paris, il est peu probable qu'il soit allé aux Champs. Or, presque tout au long de la période des *Provinciales*, Arnauld & Nicole restèrent cachés à Paris. Il est d'ailleurs difficile de déterminer leurs domiciles exacts. Nicole vécut un certain temps à l'Hôtel des Ursins, dans la Cité ; Arnauld était hébergé par un certain M. Hamelin, contrôleur général des Ponts & Chaussées de France, qui demeurait au faubourg Saint-Jacques, au-dessus de Port-Royal de Paris. Nicole vint sans doute l'y retrouver à l'époque de la treizième *Provinciale*, c'est-à-dire au mois

de septembre 1656, peut-être même un peu plus tôt. Mais Nicole partit à Vaumurier un peu avant la seizième *Provinciale*, c'est-à-dire vers la fin novembre — la seizième *Provinciale* est datée du 4 décembre. Que Pascal soit allé lui-même à Vaumurier à cette époque, le fait est d'autant plus vraisemblable que le catalogue de Fouillou, déjà cité, porte cette mention : « La seizième fut faite à Vaumurier. M. Nicole en donna la matière ». Mais c'est le seul renseignement que nous possédions sur un tel séjour & je ne considère pas l'autorité du catalogue en question comme suffisante pour être tout à fait affirmatif.

Nicole se trouvait encore à Vaumurier au temps de la dix-septième & de la dix-huitième *Provinciale*, c'est-à-dire au début de 1657. Mais sa collaboration à ces deux dernières lettres semble moins directe; c'est surtout Arnould qui alors travailla avec Pascal. Il n'y a donc pas lieu de supposer que celui-ci soit retourné à Port-Royal à ce moment-là.

En somme, entre la seconde & la dix-huitième *Provinciale*, Pascal a tout au plus passé quelques jours à Port-Royal lors de la composition de la seizième. Il me semble qu'alors s'éclaire le sens de la fameuse protestation : « Je ne suis pas de Port-Royal ». Elle est vraie littéralement. Lancée au moment où la Cour, en arrêtant les solitaires, espérait se saisir de l'auteur des *petites lettres*, elle apparaît comme une sorte de défi, défi de jamais mettre la main sur l'anonyme qui s'est si bien caché. Ces mots, qui ont tant fait couler d'encre, s'expliquent donc tout naturellement lorsqu'on se représente la situation concrète de Pascal.

Sautons maintenant une année, pour laquelle nous ne possédons aucun document relatif à la question qui

nous occupe. Nous voici en 1658. Or, on peut l'affirmer avec une quasi-certitude, c'est en 1658 que Pascal tint la fameuse conférence au cours de laquelle il exposa le plan de son *Apologie*. Laissons de côté le problème de la date précise : personnellement je la situe en mai-juin, mais M. Lafuma, dont vous connaissez l'autorité en la matière, propose octobre-novembre. Filleau de la Chaise, qui résume cette conférence, n'indique pas le lieu où elle se tint. Mais le manuscrit des *Pensées* contient plusieurs fragments précédés de la mention *A. P. R.*; l'un porte même *A. P. R. pour demain*. Ces fragments auraient donc été rédigés en vue de la conférence, & il est tout naturel de traduire *A. P. R.* par *A Port-Royal*. La conférence se serait donc tenue à Port-Royal. Mais s'agit-il de Port-Royal-des-Champs ou de Port-Royal de Paris? J'inclinerais beaucoup plus volontiers vers Port-Royal de Paris. En effet, parmi les auditeurs se trouvaient certainement des personnages comme le duc de Roannez dont on imagine difficilement qu'ils aient fait le voyage des Champs exprès pour entendre cette conférence. En 1658 comme en 1657 il n'est donc pas possible d'affirmer que Pascal soit allé aux Champs.

En 1659 le fait est beaucoup plus probable. Les renseignements nous viennent cette fois-ci d'une source tout à fait inattendue, la correspondance reçue par Huygens, que l'on a publiée avec ses œuvres. Le 7 mars 1659, l'astronome Boulliau, qui avait peu de sympathie pour Port-Royal, écrivait à Huygens : « M. Pascal s'est confiné je ne sais où dans un phrontistère de jansénistes que j'ignore encore... » On songe immédiatement à Port-Royal-des-Champs. Mais cette hypothèse ne s'accorde guère avec les précisions que nous fournit un

intéressant document, en grande partie inédit, l'inventaire après décès de Louise Delfaut. Louise Delfault avait été « domestique », — nous dirions plutôt aujourd'hui « gouvernante », — chez les Pascal depuis leur installation à Paris en 1631 ; c'est elle qui avait élevé Blaise & ses sœurs. A la mort de leur père elle avait quitté leur service mais était demeurée étroitement liée avec eux ; elle avait même demandé à Blaise d'être son exécuteur testamentaire. Comme tel, celui-ci dut, après sa mort, survenue sans doute au début de 1659, procéder à l'inventaire de ses biens. Cet inventaire fut commencé le jeudi 27 février, poursuivi le 28 février, le 1^{er} mars, & encore le lundi 3 mars. D'autre part le dimanche 9 mars & le mardi 11 mars, à Paris, Pascal donnait quittance à des débiteurs de Louise Delfault de sommes qu'ils lui avaient remises. Il est difficile de loger une retraite à Port-Royal-des-Champs entre le 4 & le 8 mars. On ne comprend guère le terme « s'est confiné » dont se sert Boulliau. Peut-être la date de la lettre a-t-elle été mal lue. Ou bien l'explication nous est fournie par Gilberte déclarant que son frère, pour éviter toute conversation oiseuse, en vint à se renfermer chez lui & à refuser toute visite.

Beaucoup plus sûr est le renseignement que nous donne quelques mois plus tard le mathématicien Pierre Carcavi, également dans une lettre à Huygens du 14 août 1659. Depuis le début de l'année Pascal était tombé malade, d'une maladie étrange & qui consistait, d'après Carcavi lui-même, « dans une espèce d'anéantissement & d'abattement général de toutes ses forces ». Et Carcavi ajoutait : « Il se porte néanmoins un peu mieux depuis quelques jours qu'il est allé prendre l'air de la campagne ». Nous retrouvons la formule si souvent employée pour désigner Port-Royal-des-Champs.

Regrettons malgré tout le vague de l'expression. Contrairement à Boulliau, Carcavi semble d'ailleurs avoir été attiré par Port-Royal. Singlin fut choisi comme exécuteur testamentaire par une de ses parentes, Catherine Carcavi.

Au reste, si Pascal est allé à Port-Royal-des-Champs au mois d'août 1659, il y est resté encore peu de temps. Dès le 22 août il était rentré à Paris, puisque ce jour-là il écrivait à un mathématicien avec lequel il correspondait assez régulièrement, le chanoine Sluse.

Il est enfin un important opuscule de Pascal dont on peut se demander s'il n'a pas été composé à Port-Royal-des-Champs. Il s'agit des trois *Discours sur la condition des Grands*. Mais ici nous restons plus que jamais dans le domaine de l'hypothèse. Ces trois discours nous ont été conservés par Nicole, ou plutôt ils ont été reconstitués par lui en 1670 à l'aide de souvenirs qu'il déclare vieux de neuf ou dix ans. Ils dateraient donc approximativement de 1660. Nicole ajoute qu'ils ont été prononcés devant « un enfant de grande condition, & dont l'esprit, qui était extrêmement avancé, était déjà capable des vérités les plus fortes... ». Il est généralement admis que cet enfant était le duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes, né en 1646, & qui avait pour précepteur Lancelot. Il n'est donc pas impossible que ces discours aient été tenus à Vaumurier. Mais ils peuvent aussi bien avoir été prononcés à Paris, où le duc de Luynes possédait également un hôtel. Devant toutes ces incertitudes, je ne crois pas qu'il vaille ici la peine de chercher à déterminer avec plus de précision la date de ces discours.

Donc, de ces divers séjours que j'ai considérés comme possibles mais incertains, deux seulement me paraissent

probables : le séjour à Vaumurier au temps de la seizième *Provinciale*, soit fin novembre-début décembre 1656, & le séjour signalé par Carcavi en août 1659. Comme les précédents, ces séjours auraient certainement été de courte durée.

En somme, même en calculant largement & en tenant compte de séjours sur lesquels nous ne posséderions aucune donnée, on peut tout au plus considérer que Pascal a passé deux mois de sa vie à Port-Royal-des-Champs. On le voit, même après sa seconde conversion, il reste beaucoup plus étroitement mêlé au monde qu'on ne l'imagine généralement. Cette constatation est d'importance pour l'interprétation de sa personnalité. Elle n'ôte rien à la valeur du témoignage religieux qui se dégage de sa vie & de son œuvre, mais elle lui donne un sens un peu différent de celui auquel on est habitué. On a trop tendance, — la faute en est peut-être à Sainte-Beuve & au romantisme, — à se représenter le chrétien selon l'esprit de Port-Royal comme un solitaire. Port-Royal a formé des solitaires, mais il a formé aussi des hommes d'action, des chrétiens menant dans le monde une vie de prière, de charité & d'apostolat : je pense en particulier à l'admirable figure, trop peu connue, de Charles Maignart de Bernières. Pascal appartient évidemment à ce second groupe. Il semble que, considéré comme tel, il apparait plus humain, plus vivant & plus proche de nous.

Jean MESNARD.

VERS LE PASCAL DE L'HISTOIRE

LES modernes « pascalins » peuvent marquer d'un caillou blanc l'année 1951. Elle a d'abord vu la réimpression de *Pascal & la doctrine de Port-Royal*, article ancien de Jean Laporte que rien n'a encore remplacé. L'éditeur a eu l'heureuse idée d'y joindre le court essai de synthèse sur le *Jansénisme* que le regretté philosophe avait publié dans l'*Histoire générale des Religions*¹. D'autre part, le second volume de l'*Histoire de la littérature française au XVII^e siècle* de M. Antoine Adam (le grand prix de la Critique a justement attiré sur elle l'attention du public lettré) s'intitule l'*Époque de Pascal*². On ne peut trop regretter que le manque de courage des éditeurs en ait retardé de plusieurs années la publication. Bien qu'il souligne que l'aspect littéraire du mouvement port-royaliste n'est qu'accessoire, le professeur de l'Université de Lille réussit en effet à donner de celui-ci une idée à peu près complète. Fidèle à la méthode où il est passé maître, M. Adam replace d'abord les individus & les œuvres dans l'histoire générale de leur temps. Il signale ainsi l'importance du rôle d'Andilly dans les lettres & dans la politique³; de nouveau, il ramène l'attention sur l'Hôtel Liancourt. M. Adam donne ensuite un aperçu des querelles religieuses, dominées bien plus par le problème de l'Amour de Dieu que par

¹ *Études d'histoire de la philosophie française au XVII^e siècle*, Paris, J. Vrin, 1951.

² Paris, Domat, 1951.

³ Une étude du Rév. Tom. T. Edwards (Harvard) montrera bientôt qu'il fut loin de rester inactif pendant la Fronde.